



EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 6420

16 mars 1893, 6 1/2 h., p.

Classe 64

A. LUGRIN, à l'ORIENT-DE-L'ORBE (Suisse).

Montre „Boston“ avec chronographe noyé dans la platine.

Les montres du genre dit „Boston“ n'ont pu être jusqu'ici munies d'un mécanisme de chronographe qu'à l'aide d'un réhaut additionnel augmentant la hauteur de la boîte c'est-à-dire que l'addition d'un mécanisme de chronographe aux mouvements des montres „Boston“ nécessitait l'emploi d'une boîte spéciale plus haute que celle des montres „Boston“ ordinaires.

Mon invention consiste en une disposition spéciale d'un mécanisme ordinaire de chronographe dans un mouvement de montre „Boston“, disposition qui n'augmente en rien la hauteur dudit mouvement et permet p. c. de placer ce dernier dans une boîte du type ordinaire sans adjonction d'un réhaut supplémentaire.

Dans le dessin ci-joint:

La fig. 1 représente un plan de la partie du mécanisme de chronographe qui se trouve sous le cadran, ainsi que de la mise à l'heure et du remontoir;

La fig. 2 est un plan du dessus du mouvement sans trois quarts platine et sans échappement, montrant les autres parties du mécanisme de chronographe;

La fig. 3 est également un plan du dessus du mouvement mais avec trois quarts platine et échappement.

Dans toutes les figures les mêmes lettres désignent les mêmes parties.

La face de la platine *A* sur laquelle s'applique le cadran de la montre est pourvue d'une creusure *a*¹ dans laquelle sont logées les parties suivantes du mécanisme de chronographe. La came ou partie encochée *B*¹ de la roue à colonnes; le rochet *B* de cette dernière se trouvant placé sur la face opposée de la platine *A* (fig. 2) et portant un axe traversant la platine et pourvu d'un carré ou d'une vis sur lequel ou laquelle est ajustée ladite came *B*¹. La noyure *a*¹ contient en outre le levier *C* auquel est pivotée la roue intermédiaire *D* destinée à transmettre la rotation de la roue motrice *E* à la roue centrale de chronographe *E* et qui s'appuie contre la came *B*¹ sous l'action d'un ressort *d*. Enfin le marteau de retour à zéro *G* avec ressort *g* destiné à actionner le cœur *f* de la roue de chronographe *F*.

D'autre part, entre la platine *A* et la trois quarts platine *H* est logé le rochet *B* de la roue à colonnes actionné par un ressort sautoir *J* et par un crochet *i* d'une bascule *I* pivotée en *i*¹. La bascule *I* peut être actionnée en *i*² par la tige de couronne et est ramenée à sa position de repos, représentée en fig. 2 par un ressort *K*.

Chaque pression exercée en i^2 sur la bascule I fait tourner le rochet B d'une dent et la rotation de ce dernier produit le déplacement des colonnes et encoches de la came B^1 de façon à faire passer les leviers C et G dans les trois positions successives voulues pour mettre en marche, arrêter et ramener à zéro l'aiguille du chronographe de la façon bien connue qu'il est inutile de décrire ici.

Le mécanisme décrit peut être combiné avec un dispositif quelconque de compteur de minutes.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention:

La disposition du mécanisme de chronographe en partie sur et en partie sous la platine A d'une montre genre dit „Boston“, en substance comme décrite.

A. LUGRIN.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.

A. Lugin.
16 mars 1893.

Brevet N° 6420.
1 feuille.

